

Le 25 octobre 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-333

Action culturelle

Convention de partenariat
Autour du dispositif Open Tour

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	3 1 OCT. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence facultative « Action culturelle » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver les conventions de « coopération » sans engagement financier, en numéraire et en nature, de la Communauté d'agglomération ;

Considérant le projet Open Tour par lequel plusieurs lieux et dispositifs d'accompagnement s'associent pour collaborer autour d'un projet commun de circulation des jeunes artistes afin de leur permettre de se produire en dehors de leur département d'origine en partageant une scène avec d'autres artistes ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans le cadre des réseaux régionaux de l'enseignement artistique et de la diffusion de la musique actuelle ;

Considérant que le résultat de ce projet se traduira par une scène ouverte donnée à la salle Fontalon de Roanne, dans le cadre du festival Le Cri du Roa, et par l'accueil des groupes amateurs roannais dans les lieux partenaires ;

DECIDE

- D'approuver la convention de partenariat entre Roannais Agglomération, le syndicat mixte de gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, l'Association Musiques Amplifiées aux Marquisats d'Annecy, la Ville de Saint-Etienne pour son « Conservatoire à Rayonnement Régional Massenet » et le 109 autour du dispositif « Open Tour » pour la diffusion des groupes de musique actuelle amateurs ;

-D'autoriser Jade PETIT, Vice-Présidente déléguée à la culture et à la communication, à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de cette décision.

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,
Yves NICOLIN,
Maire de Roanne